



L'Écho de Barkmere - Décembre 2017

Voici un résumé de la dernière réunion du conseil municipal tenue le samedi 9 décembre 2017 :

- Les 3 conseillers nouvellement élus, Messieurs Jake Chadwick, Marc Fredette et Stephen Lloyd, sont assermentés par M. Steve Deschênes afin qu'ils puissent siéger au conseil.
- Le maire Trépanier félicite tous les conseillers élus, ceux qui se sont présentés à nouveau ainsi que les nouveaux conseillers, soit M. Marc-Olivier Duchesne et Mme Andrea Leber. Il remercie également les autres candidats qui se sont présentés pour l'intérêt démontré en ce qui a trait au domaine municipal.
- En raison des élections tardives à Barkmere cette année, le processus budgétaire est retardé. Bien que la loi permette que le budget puisse être adopté avant le 31 janvier 2018, la ville va demander une extension et le budget sera présenté pour adoption le 3 février seulement. Le règlement sur la taxation sera adopté au conseil municipal du 10 février, ce qui fait que le premier versement de taxes sera dû seulement le 1^{er} avril au lieu du 1^{er} mars contrairement aux années passées.
- Suite à la séance du Conseil municipal du mois de septembre, la Ville a fait parvenir une lettre à Gordon Miller, au sujet des abris à bateaux. La Ville a accepté de surseoir à la fin du bail jusqu'au mois de mai 2018 pour l'abri à cinq portes, afin de permettre à M. Miller de préparer une proposition pour la rénovation de l'abri à sept portes. C'est donc le statu quo pour la saison

2018. Deux rencontres ont eu lieu avec M. et Mme Miller, mais aucune proposition définitive n'a encore été présentée..

- Concernant la réparation de caissons privés sous l'eau, nous revérifions avec le ministère de l'environnement et la MRC. Il semblerait qu'il serait possible de réparer les caissons sous l'eau, si nous modifions notre réglementation municipale. Le conseil veut s'attaquer à ce dossier dès le début d'année, afin de pouvoir passer à travers toutes les étapes de changement de règlement pour qu'il soit en vigueur au cours de l'été prochain.
- Concernant les résultats d'élections : M. Steve Deschenes donne les résultats suivants :

. conseiller no 1	Jake Chadwick 101 vs Peter Grou	59
. conseiller no 3	Marc Fredette 106 vs Pierre Beaudin	56
. conseiller no 4	Stephen Lloyd 98 vs Carol-Ann Michaelson	63

197 voteurs étaient inscrits sur la liste électorale avec 82,7% de taux de participation.

Le 6 octobre, M Luc Trépanier et Mme Andrea Leber ont été élus sans opposition.

Le 3 novembre Mme Chantal Raymond et M. Marc-Olivier Duchesne ont été élus sans opposition.

A titre de Président d'Élection, M. Steve Deschênes affirme avoir agi selon les lois et règlements en vigueur et avec transparence.

M. Trépanier précise que la loi électorale oblige le Secrétaire-Trésorier à agir en tant que Président d'élections et que cette loi met la personne dans une position difficile dans les petites municipalités comme Barkmere. Nous espérons que le gouvernement révisera cette loi.

- Le conseil vote une résolution pour entériner le rapport du comité consultatif du chemin Duncan qui prévoit une somme de 20,000 \$ pour établir la taxe spéciale du chemin Duncan pour l'année 2018 pour le déblaiement de la neige, le maintien et la préparation des routes ainsi que l'entente avec Montcalm.
- Le calendrier 2018 des séances du conseil municipal est adopté. Comme d'habitude, les conseils municipaux se tiennent le 2^e samedi de chaque mois.

- Suite aux réunions des maires de la MRC d'octobre, novembre et décembre, le maire Trépanier nous informe que les quotes-parts des villes de la MRC des Laurentides augmenteront de 2,7% contrairement au 2% qui avait été prévu par la MRC. Cette augmentation est due à l'augmentation des organismes reliés (parc linéaire, transports publics et RIDR qui ont augmenté substantiellement. Par contre, pour Barkmere, les quotes-parts resteront à 2% tel que proposé en raison de la valeur financière qui n'a pas changé.

Encore une fois, pour plus de détails, consultez les procès-verbaux du conseil municipal qui seront publiés sur le site internet de la ville une fois qu'ils seront entérinés au prochain conseil municipal. Joyeuse Saison des Fêtes, à tous!

Photo prise lors du Brunch du Temps des Fêtes au Centre communautaire, la semaine passée.

